

Nous avons reçue de vous, Nous a été très agréable : elle Nous apportait avec vos vœux, à l'occasion de la nouvelle année, l'annonce des progrès dont Dieu favorise la congrégation que vous gouvernez. Nous vous félicitons assurément de ce qu'un champ si vaste soit ouvert à votre zèle et à votre travail, de telle sorte que non seulement vos compatriotes, mais les pays même les plus éloignés bénéficient de vos œuvres. Continuez donc, avec le secours de Dieu, à témoigner votre dévouement à l'Eglise et aux âmes destinées au bonheur éternel. Pour Nous, afin de vous témoigner Notre bienveillance et de vous obtenir en abondance les faveurs célestes, Nous vous accordons, avec la plus grande affection, à vous, ma chère fille, et aux habitants de vos couvents, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 février 1900, de Notre Pontificat la 22e année.

LÉON XIII, PAPE.

## LA ROYAUTE ET LES DROITS DE JESUS-CHRIST

**N**OUS détachons les lignes qui suivent d'un mandement de S. G. Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, annonçant une nouvelle visite de son diocèse. Après avoir parlé de Jésus-Christ comme roi de l'homme individuel, roi de la société domestique ou de la famille, et roi de la société politique, Sa Grandeur continue ainsi :

Or les droits de sa souveraineté universelle sur les individus et sur les sociétés, Jésus-Christ les a remis à